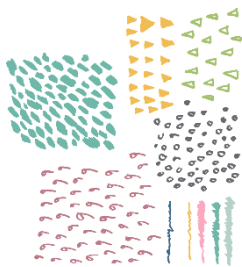




# APPELS A COMMUNICATION

XVIIème CONGRES INTERNATIONAL DE L'ARIC  
(Association internationale pour la recherche interculturelle)

17- 21 juin 2019



## Migrations, relations interculturelles et rapports de pouvoir

Orientation : mener une réflexion non seulement sur les recherches mais également sur les articulations de celles-ci avec l'intervention sociale et la sphère politique.

# Argumentaire

L'ARIC organise du 17 au 21 juin 2019 son 17<sup>ème</sup> congrès international, en lien étroit avec la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, notamment la Haute Ecole de travail social de Genève qui accueillera le Congrès en ses murs. Ce congrès proposera une articulation fine entre les débats scientifiques sur les migrations, l'interculturel et le vivre ensemble d'une part et les pratiques professionnelles d'accueil et de l'intégration, de l'autre. Dans le contexte, d'une dramatisation socio-politique des phénomènes de mobilité, les migrations sont présentées comme autant de déclencheurs de crises sociétales, engendrant une exacerbation des tensions entre les *insiders* (les « établi·e·s ») et les *outsiders* (les groupes et individus nouvellement arrivés). Pourtant les réalités sont souvent beaucoup plus nuancées que cette dramatisation ne le laisse entrevoir. C'est que, au-delà de la question des inégalités sociales et de la répartition de ressources, les discours et les pratiques envers les populations issues de la migration contribuent à mettre en place des formes de pouvoir qui créent un climat favorable aux interactions entre populations et participent de la construction d'un espace commun parfois visibles dans différents univers d'expressions artistiques partagés ou, au contraire, entravent les interactions, la cohabitation, l'intégration mutuelle.

Si les enjeux sont clairement perceptibles dans l'action socio-sanitaire, ils le sont déjà dans la manière dont sont choisis les termes pour définir les rapports entre groupes, pour caractériser les groupes eux-mêmes ou encore les expériences souvent traumatisantes des migrant·e·s. Ils le sont également dans la manière dont le droit évolue à l'égard des migrant·e·s et dans les réponses qu'une partie de la société civile qui se mobilise peut apporter à ce qu'elle perçoit comme un dangereux rétrécissement du droit des personnes nouvellement migrantes. Les enjeux de pouvoir seront également débattus à partir des mécanismes « d'altérisation » observables entre les sexes, les générations, les groupes au détour des processus plus psychologiques d'accumulation de ressentiments qui peuvent entretenir des conflits débouchant sur des formes de violence se surajoutant à celle qu'a pu engendrer la migration elle-même. Pour faire face à ces mécanismes et aux diverses formes de violence qu'ils engendrent, l'intervention professionnelle peut se nourrir tant de la clinique, que des recherches en sciences sociales et humaines.

Les défis pour la formation et l'éducation sont donc à la hauteur de la multiplicité des écueils qui se présentent et le congrès visera, en cherchant à instituer un dialogue entre chercheuses et chercheurs, intervenant·e·s socio-sanitaires et artistes, à clarifier autant qu'à confronter diverses positions face à ces nombreuses thématiques liées à ces enjeux particuliers du pouvoir.

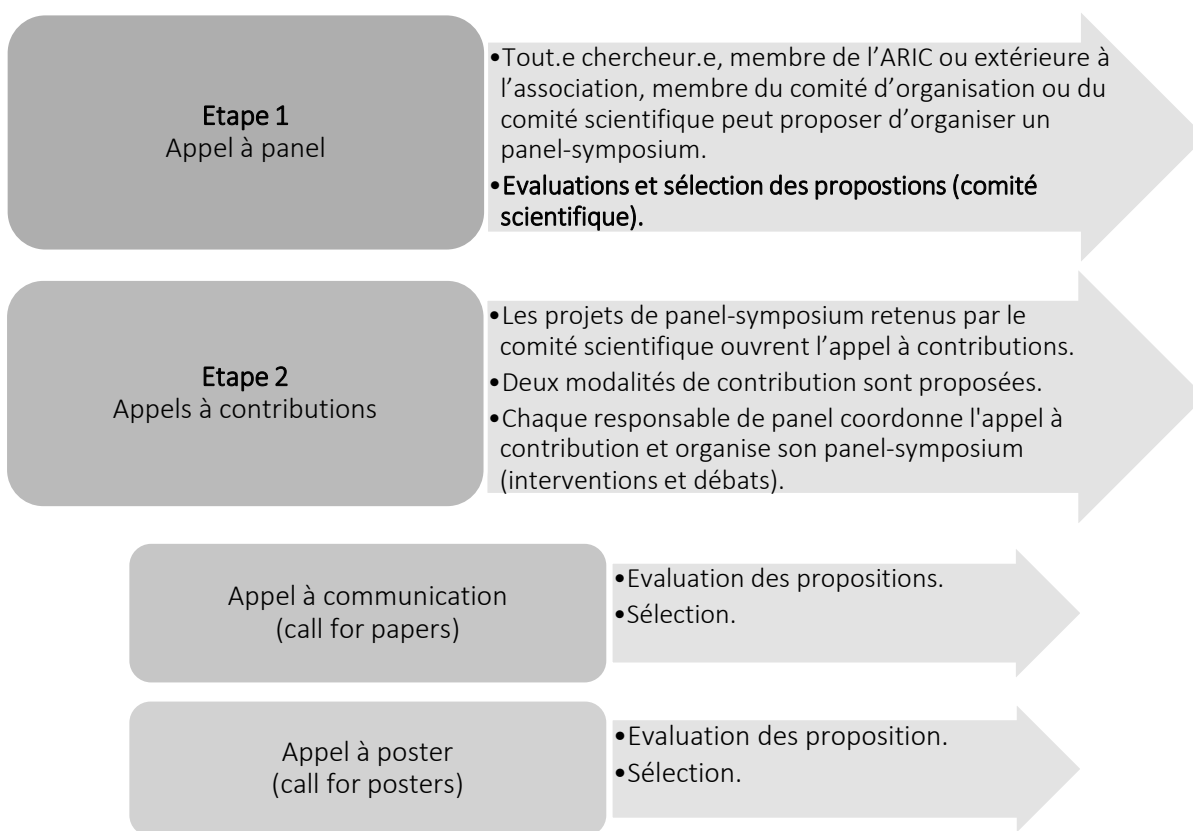
## Axes du Congrès

Actuellement 10 axes ont été définis, qui abordent, sous des angles différents, les questions migratoires et les relations interculturelles dans ce qu'elles révèlent des inégalités sociales et de genre ainsi que de la construction de rapports de pouvoir. Les appels à communication seront examinés par des groupes d'experts, sous la direction du ou de la responsable du panel-symposium. Les panels seront complétés par des conférences plénières permettant de nourrir la réflexion sur la thématique du congrès.

1. Inégalités sociales, interculturalité, diversité, hyperdiversité et communauté : enjeux de définitions, de recherches et d'intervention
2. Migrations, droits et mobilisation de la société civile
3. Ancien·ne·s habitant·e·s, nouveaux arrivant·e·s : inégalités et dynamique sociales en contextes urbains et ruraux
4. Ressentiments, conflits, violence et radicalisations
5. « Race », racialisation, stigmatisation et racisme: enjeux de définition, de recherches et d'intervention
6. Médiations intra et inter-culturelles : dynamique des débats et enjeux pour les pratiques
7. Autorité et illégitimité des expressions artistiques liées aux migrations
8. Promotion de la santé physique et psychique en contexte de diversité et d'inégalités
9. Idéaux et réalités de la promotion de la diversité dans les cursus scolaires et les formations professionnelles.
10. Interculturalité, genre et expressions religieuses

Un panel-symposium pourra se dérouler en une ou plusieurs fois (consécutives), en fonction du nombre de contributions retenues.

# Appels à communication



## Appel à panel

Un panel-symposium ou panel regroupe entre 3 et 5 contributions orales d'une vingtaine de minutes autour d'une problématique spécifique en lien avec un des axes du Congrès. Il doit regrouper des équipes de recherche différentes. Les panels sont organisés à l'initiative d'une personne coordinatrice qui prend en charge l'ensemble du processus de soumission. La personne coordinatrice peut également être contributrice.

Tout.e chercheur.e, membre de l'ARIC ou extérieure à l'association, membre du comité d'organisation ou du comité scientifique peut proposer d'organiser un panel.

Chaque proposition comprendra :

- a) un titre,
- b) une brève présentation de la personne coordinatrice,
- c) et une présentation de la problématique du panel et du lien explicite à l'un des 10 axes du Congrès (500 mots).

Ce projet de panel comportera au maximum cinq intervenant-e-s (dont le ou la keynote speaker). Les organisatrices et organisateurs s'engagent par ailleurs à ce que les contributions envisagées comportent en tout cas une intervention consacrée à la présentation d'une recherche menée par ou avec des professionnel-le-s du travail social, de la santé ou de l'éducation. Le CV du keynote speaker doit être annexé à la proposition.

## Appels à contribution

Les projets de panel-symposium retenus par le comité scientifique ouvrent l'appel à contribution.

Deux modalités de contribution sont proposées :

### 1. Appel à communication (call for papers)

Une communication est présentée par un.e ou plusieurs auteur.e-s. Elle comprend 20 minutes de présentation et 10 minutes de discussion. Les communications doivent s'inscrire explicitement dans l'axe d'un des projets retenus.

Chaque proposition comprendra :

- a) un titre,
- b) une brève présentation des auteur.e-s,
- c) une présentation de la problématique et du lien explicite à l'un des axes retenus avec indications sur les données empiriques (méthode d'analyse, résultats) et 3 à 4 références bibliographiques (500 mots max.),
- d) et 4-5 mots clés.

### 2. Appel à poster (call for posters)

Chaque proposition comprendra :

- a) un titre,
- b) un résumé du contenu du poster et du lien explicite à l'un des 10 axes du Congrès (250 mots max.).

Les posters acceptés seront exposés en divers lieux du Congrès. Ils seront visibles durant les pauses et mis en valeur lors de divers événements.

*Dans l'organisation du Congrès aucun panel-symposium d'inspiration libre (c'est-à-dire en dehors des axes et titres cités supra) ne sera accepté.*

## DATES LIMITES :

**Appel à panel** : 28 mai au 15 juillet 2018

**Appel à communication** : plus d'information dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018

**Appel à poster** : plus d'information dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018

*L'organisatrice ou l'organisateur du panel-symposium se charge d'encourager les contributrices et contributeurs à valoriser leurs interventions (communication et poster) dans des journaux scientifiques ou professionnels, voire dans un numéro de revue ou un ouvrage spécialement conçu par ses soins.*